

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2005**

L'an 2005 et le vendredi 27 mai à 20 heures 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Janine GUIGON, Monique PALIX, Gisèle VINCENT, Marie- Pierre GOUTIN.  
Messieurs Philippe CLAIR, Michel DONOLATO, Jean-Paul NEUF-MARS, Roger OUVRIER-BONNAZ, Laurent VALENTE, Bruno VIALATTE.

Pouvoir a été donné par Monsieur Claude PIERRE à Monsieur Roger OUVRIER- BONNAZ.

Pouvoir a été donné par Monsieur Gilles REYNAUD à Monsieur Philippe CLAIR.

Absente : Madame Laurence CLOT.

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2005 est lu et approuvé à l'unanimité.

---

### **AVENANT N°4- LOT N°4**

#### **TRAVAUX EQUIPEMENT RURAL D'ANIMATION**

Le Maire informe qu'il y a lieu de signer un avenant avec l'Entreprise HALLIT Yannick concernant le lot n°4 (menuiseries intérieures/ extérieures) pour les travaux d'extension et de restructuration de l'Equipement Rural d'Animation. Cet avenant s'élève à 430 œ HT et fait suite à la mise en place d'un châssis fixe au-dessus du plan de travail proche du lave-vaisselle dans le mur séparant la salle de préparation des repas et la salle de restauration. Ceci permettra une surveillance optimale des enfants. La Commission Communale, ainsi que le Maître d'Oeuvre ayant donné un avis favorable, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cet avenant et autorise le Maire à signer ce document.

#### **PROGRAMME DE VOIRIE 2005**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de retenir une entreprise pour les travaux de voirie communale 2005. Ces travaux ont été présentés et votés lors du Budget Primitif 2005. Une consultation avait été envoyée par la DDE de Montélimar aux quatre entreprises suivantes : APPIA- COLAS- JOLY- SACER. A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide de retenir pour l'année 2005, le devis complet de l'Entreprise JOLY de Cléon d'Andran pour un montant de 35387.03 œ HT.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION RESTRUCTURATION**

##### **SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de restructuration du bâtiment de la Mairie sont prévus pour 2006. La salle du secrétariat de Mairie et la salle de la secrétaire de Mairie seraient transférées au rez-de-chaussée du bâtiment afin de permettre d'une part un accueil plus accessible pour le public notamment pour les personnes âgées, les handicapés et d'autre part une amélioration de l'évacuation des locaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire de demander les subventions de l'Etat et du Conseil Général afférentes à ces travaux d'un montant d'environ 38000 œ HT, soit 45448 œ TTC, ainsi que l'autorisation de débiter cette restructuration avant l'attribution des subventions.

#### **ETUDE DE FAISABILITE RESTRUCTURATION**

##### **SECRETARIAT DE MAIRIE**

Une étude de faisabilité a été réalisée par Olivier GRANJON, Architecte à Montélimar, pour la restructuration du secrétariat de Mairie. Le coût prévisionnel des travaux est de 38000 œ HT, soit : 29000œ HT de travaux, 3200œ HT d'honoraires d'architecte, 2000 œ HT d'honoraires d'économiste de la structure et 3800 œ HT de mobilier. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette étude de faisabilité et charge le Maire de poursuivre ce projet en demandant la réalisation du dossier de permis de construire.

#### **HONORAIRES ETUDE ECONOMIQUE**

##### **RESTRUCTURATION SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une lettre de commande sans formalité préalable concernant l'étude économique des travaux de restructuration du secrétariat de Mairie. Une proposition a été demandée à la SARL Planimétré de Montélimar. Elle s'élève à 2000 œ HT. Les prestations de cette étude comprennent l'établissement d'un préchiffage sommaire estimatif TCE, une visite des lieux et

participation à une réunion de concertation et de préparation d'établissement des documents, l'établissement d'un cadre DPGF par lots. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition d'un montant de 2000 € HT.

### **LETTRE DE COMMANDE ARCHITECTE RESTRUCTURATION SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une lettre de commande sans formalité préalable pour les honoraires de l'Architecte concernant les travaux de restructuration du secrétariat de Mairie. Une proposition a été demandée à Monsieur Olivier GRANJON, Architecte à Montélimar pour un montant de 3200 € HT. Les prestations de cette lettre de commande comprennent la visite des lieux, l'étude de faisabilité, l'esquisse, l'avant-projet, le dossier de permis de construire et le projet au 1/50ème. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette lettre de commande et autorise le Maire à signer ce document.

### **AMENAGEMENTS PAYSAGERS 2005**

Dans le cadre de l'aménagement paysager de certains quartiers de La Coucourde, l'Entreprise GREEN CONCEPT (St Marcel les Sauzet) a été retenue. Le coût global de ces aménagements s'élève à 2460 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis de l'Entreprise GREEN CONCEPT pour un montant de 2460 € HT.

### **MISE EN NON- VALEUR- ANNEE 2003**

A la demande du Comptable du Trésor de Marsanne-Sauzet, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en non- valeur le titre n°59-2003 d'un montant de 17 €.

### **JEUX OLYMPIQUES PARIS 2012**

Considérant que les Jeux Olympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la Commune de La Coucourde est attachée et que la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux de 2012 concerne l'ensemble du pays,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2012, et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Madame et Messieurs les Adjointes et les Conseillers-délégués font le compte-rendu :

#### Travaux extérieurs :

- Les travaux de l'ERA continuent. L'Entreprise ASTIC DECOR a commencé la réfection des façades, ainsi que les finitions du patio intérieur. Les travaux d'électricité et de peinture sont bien avancés également.
- L'agrandissement du mur du tennis a été réalisé par l'Entreprise ASTIC DECOR.
- Quelques tuiles du toit de la bibliothèque ont été remplacées.

#### Enseignement :

- Les 2 et 3 mai, des journées "sécurité routière" pour les enfants ont eu lieu aux écoles. Beaucoup de parents ont participé à ces deux jours pendant lesquels les enfants ont pu réaliser un livret sur la sécurité.
- Le cycle III sera en sortie à Montélimar le mardi 31 mai sur le thème " Les chemins de l'eau ". Les enfants de PS, MS et GS se rendront aux Animaux Doux.
- Lecture est faite de l'ordre du jour du prochain conseil d'école qui aura lieu le 3 Juin.
- Les commandes de mobilier pour les écoles (délibéré en Conseil Municipal du 25/02/05), ainsi que pour la restauration scolaire, qui ont été prévues dans le Budget Primitif 2005, vont être réalisées d'ici peu.
- Les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire devraient être les suivants :

- PS/ MS: 28
- GS/ CP: 20
- CE1/ CE2: 26
- CM1/ CM2: 21
- **TOTAL : 95**

### Communication :

- Le Bulletin Municipal du mois de mai a été distribué dans les boîtes-aux-lettres sur trois jours. Une lettre de remerciements sera envoyée à tous les annonceurs très prochainement.
- C'est le Duo Yas Gil qui se produira à La Coucourde le 4 juillet sur le parvis de la Mairie dans le cadre du Festival Voix et Guitares.
- Le fonctionnement des Centres Musicaux Ruraux ne sera pas modifié pour l'année scolaire 2005- 2006. Un professeur à temps complet vient d'être embauché par la SESAME.
- La mise à jour du site internet a été effectuée.

### Culture/ Bibliothèque :

- Une formation gratuite de 4 demi- journées sera bientôt suivie par les bénévoles de la bibliothèque.
- L'animation avec les pompiers du samedi 21 mai s'est très bien déroulée. Environ 120 personnes étaient présentes.
- Le prochain bibliobus passera le jeudi 9 juin.

### Associations/Festivités :

- La SESAME VTT a eu lieu le dimanche 8 mai. Beaucoup de cyclistes étaient présents pour cette nouvelle édition. C'est une école de La Coucourde qui avait le plus grand nombre de cyclistes représentés.
- Le 1er concours de pétanque de l'été a eu lieu. 28 équipes sont venues participer.
- Le concert de l'Ecole de Musique de Montélimar aura lieu le lundi 13 juin à 20h30 en l'Eglise de Derbières.

### Urbanisme :

Depuis le dernier Conseil Municipal :

- 2 permis de construire ont été déposés ; un a été accordé, l'autre est en cours d'instruction.
- 2 permis de construire modificatifs ont été déposés ; un a été accordé, l'autre est en cours d'instruction.
- 7 déclarations de travaux ont été déposées, 3 ont été accordées.
- 1 certificat d'urbanisme a été accordé.

Une réunion a eu lieu au Syndicat des Eaux Drôme- Rhône récemment. Elle a permis de désigner l'Entreprise COCA pour réaliser les travaux d'adduction d'eau potable pour l'année 2005, ainsi que la DDA afin d'apporter son soutien pour le renouvellement du contrat d'affermage.

### Informations diverses :

Monsieur le Maire fait part de :

Un stand de fruits et légumes va bientôt s'installer à l'entrée de l'Ancienne Route Nationale 7 tous les samedis matins.

Un point est fait sur les autorisations de stationnement délivrées récemment : un camion pizzas le mercredi soir (un mercredi place Freydier/ un mercredi Derbières), un camion de kébabs le samedi soir (place Freydier)

et enfin un autre camion pizzas le vendredi soir (place Freydier).

Monsieur le Maire fait part du rapport, reçu en Mairie, sur les délits, édité par la Gendarmerie de Montélimar, pour les mois de mars/ avril 2005 ( 1 pour 2005/ 8 pour la même période en 2004).

Les deux élus de la Commune délégués à la Commission Environnement de la SESAME font part de leur récente visite de l'incinérateur de Nîmes.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les Services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 27 mai 2005.

Le Maire.

Jean-Luc ZANON.